

France-Saint-Chamond: Repair and maintenance services of medical and precision equipment

OJ S 33/2016 17/02/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Hôpital du Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Country: France

Contact person: Cellule des marchés publics, Mme Danan

For the attention of: Laurence Nart

E-mail: m.danan@hopitaldugier.fr

Telephone: +33 0426489165

Fax: +33 0477311777

Internet address(es):Address of the buyer profile: <http://www.klekoon.com>Electronic access to information: <http://www.klekoon.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.klekoon.com>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Hôpital du Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: BP 168

Town: Saint-Chamond Cedex

Postal code: 42403

Contact person: Cellule des marchés publics

For the attention of: Mme Danan

E-mail: m.danan@hopitaldugier.fr

Telephone: +33 0426489165

Internet address: <http://www.klekoon.com>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Hôpital du Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: 19 rue Laurent Charles

Town: Saint-Chamond

Postal code: 42400

Contact person: Cellule des marchés publics

E-mail: m.danan@hopitaldugier.frInternet address: <http://www.klekoon.com>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Hôpital du Gier

National registration number: 26420396900037

Postal address: 19 rue Laurent Charles

Town: Saint-Chamond
Postal code: 42400
Contact person: Secrétariat de la direction des services logistiques
Telephone: +33 0477311907
Internet address: <http://www.klekoon.com>

I.2. Type of the contracting authority

Other: Établissement public hospitalier

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Fourniture et maintenance de gaz et de fluides à usage médical.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: 19 rue Victor Hugo, hôpital du Gier, établissement multi-sites géographiques, 42400 Saint-Chamond.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 36

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Fourniture et maintenance de gaz et de fluides à usage médical.

II.1.6. CPV code(s)

50400000 Repair and maintenance services of medical and precision equipment, 24111500

Medical gases

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

- la maintenance préventive et curative: des réseaux de distribution des fluides médicaux (oxygène, air, vide médical centrale de protoxyde d'azote appartenant au centre hospitalier incluse); de deux (2) armoires de secours ultime appartenant au centre hospitalier;
- la mise à disposition d'une (1) armoire de secours ultime pour le bloc opératoire intégrant le coût complet de la fourniture et de la maintenance complète de l'équipement;
- le remplacement des bouteilles vides effectué par le prestataire pour les trois (3) armoires de secours ultime (la fourniture du gaz à usage médical étant effectuée par l'hôpital du Gier et le remplacement des bouteilles vides étant effectué par les services techniques du centre hospitalier pour la centrale de protoxyde d'azote);
- un service d'assistance technique (service ou support) permettant de garantir l'utilisation et l'accomplissement continu des prestations techniques;
- la permanence des services de maintenance (téléphonique et/ou dépannage) assurée 24 heures sur 24, tous les jours de l'année;

L'ensemble des prestations doit garantir la qualité médicale, la sécurité d'utilisation et l'approvisionnement continu en gaz et fluides médicaux ainsi que le maintien opérationnel et continu de toute la chaîne du réseau de distribution. L'intégrité et la distribution des fournitures assurées sans interruption entre le fournisseur «Entrant» et le fournisseur «Sortant» (en début et fin de marché).

limite de prestations: l'intervention du prestataire débutera à partir des vannes générales présentes sur les zones de stockage, vannes incluses.

le début d'exécution des prestations opérationnelles (en routine) devra intervenir au plus tard à partir du lundi 20.6.2016.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Au sens du droit communautaire des marchés publics, le présent marché pourra faire l'objet:

- d'un ou plusieurs avenants conformément aux dispositions de l'article 20 du code des marchés publics en cas de modification des prestations prévues au marché,
- de prestations similaires à celles confiées au titulaire du marché passé après mise en concurrence conformément aux dispositions de l'article 35 II 6° alinéa du code des marchés publics.

au sens du droit national des marchés publics, aucune prestation supplémentaire éventuelle ou alternative (option technique) n'est prévue au cahier des charges.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 6.6.2016. Completion 18.6.2019

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 EUR HT, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à

première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

pendant la durée d'exécution du marché:

- les travaux de mise en œuvre des prestations font l'objet d'une garantie minimale d'un (1) an à compter de leur date de réception;

- les pièces remplacées doivent bénéficier d'une garantie contractuelle. Cette durée sera librement proposée dans l'offre du titulaire.

L'armoire de secours ultime mise à disposition devra bénéficier d'une garantie totale (fourniture et remplacement des pièces, main d'oeuvre, déplacements...) pendant la durée complète du marché de location maintenance.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes: sur ressources propres de l'établissement (budget hospitalier).

les acomptes (paiements provisoires) sont versés conformément aux dispositions de l'article 91 du code des marchés publics.

Constituera un règlement partiel et définitif tout paiement correspondant à la réalisation complète des prestations. Les règlements concernés seront réalisés sur présentation de la demande de paiement correspondante et des justifications attestant de l'exécution des prestations.

Les sommes dues au titulaire du marché, seront payées par mandat administratif dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception de la demandes de paiement conformément aux dispositions de l'article 98 du code des marchés publics.

Le taux d'intérêt qui s'applique est celui prévu par l'article 8 du décret no2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement.

aucune forme de groupement n'est imposée au stade de la candidature.

si le candidat se présente sous forme d'un groupement, il lui appartient d'indiquer dans l'acte d'engagement le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter.

en cas de groupement conjoint, l'un des opérateurs économiques membres du groupement est désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: La protection de l'environnement étant une préoccupation du pouvoir adjudicateur, le fournisseur garantit tout au long du marché la mise en oeuvre d'une démarche éco-responsable visant à réduire son empreinte environnementale par des actions pouvant porter sur la réduction ou le recyclage des emballages transportés et des déchets produits, l'optimisation des déplacements.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1) Une lettre de candidature, et habilitation du mandataire par ses cotraitants si besoin, nécessairement présentée sous la forme d'un formulaire Dc1 (version conforme aux dispositions de la loi du 4.8.2014 portant sur l'égalité hommes femmes) datée et signée par le candidat individuel ou, le cas échéant, par le mandataire du groupement d'entreprises (la signature doit être manuscrite et originale pour les documents remis sous format papier);

2) Tout justificatif permettant de s'assurer que le signataire est habilité à engager de plein droit la société candidate (extrait k-bis ou équivalent, délégation de pouvoir ou pouvoirs successifs permettant d'établir un lien entre le signataire du marché et la personne habilitée à engager la société...);

3) Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ou dans le cas d'une procédure étrangère équivalente (formulaire Dc2, rubrique D2).

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration financière du candidat nécessairement présentée sous la forme d'un formulaire Dc2, contenant le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

En annexe du formulaire Dc2 susvisé (sur papier libre), la production des renseignements relatifs aux capacités techniques et professionnelles et notamment:

A. Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat;

B. Une déclaration indiquant les équipements techniques dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

C. Une liste des principales fournitures ou des principaux services (références) effectués au cours des 3 dernières années, indiquant la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

D. En complément de ces justifications, le candidat pourra proposer toute justification d'une organisation de l'entreprise basée sur un système de management de la qualité répondant aux exigences de l'annexe II de la Directive 93/42/CEE, normes de certification ISO 13485 (système de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux) ou ISO 9001. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produite par les candidats si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés (manuel qualité de l'entreprise, mention d'un plan qualité...).

les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) sont disponibles gratuitement sur le site internet du Ministère de l'économie et des Finances: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Coût de la prestation. Weighting 60

2. Qualité technique (cf. détail des sous-critères énoncé dans le règlement de consultation).
Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2015/S 052-090154](#) of 14.3.2015

Notice number in the OJ S: [2015/S 127-232999](#) of 4.7.2015

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.3.2016 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Sites concernés par l'exécution des prestations:

— site MCO de hôpital du Gier, 19 rue Victor Hugo, 42400 Saint Chamond (capacité de 214 lits et places);

— hôpital Marrel, 42 rue Léon Marrel, 42800 Rive de Gier (capacité 67 lits et places);

— EHPAD Antoine Pinay Les Charmilles, 19 rue Laurent Charles, 42400 Saint Chamond (capacité de 332 lits et places);

Les prestations objet du marché comporteront plusieurs formes de prix:

Seront rémunérées à prix forfaitaires:

— les prestations forfaitaires de maintenance préventive (réseaux, armoires de secours ultime possédées par l'hôpital du Gier);

— la mise à disposition d'une (1) armoire de secours ultime (fourniture et maintenance complète de l'équipement);

Seront rémunérées à prix unitaires:

— les prestations de maintenance curative déclenchées sur bon de commande dans les conditions définies dans les documents du marché.

Les prestations sur bons de commande sont conclues sans minimum, ni maximum (que ce soit en quantité ou en valeur) conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

La notification prévisionnelle du marché est envisagée aux environs du 12.5.2016. La notification du marché valant prise d'effet du contrat emportera la notification de la commande d'une (1) armoire de secours ultime en location maintenance pour le bloc opératoire.

Les opérations de maintenance préventive sont établies aux périodicités et durées prévues dans l'offre du prestataire et selon un calendrier d'interventions programmées fixé d'un accord commun avec le responsable de la direction des services techniques ou son représentant.

Le titulaire s'oblige à remédier à toutes les déficiences et pannes portant sur les éléments et systèmes de distribution des gaz médicaux dans les délais maximum d'intervention et de rétablissement qu'il aura fixé à l'acte d'engagement.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.) est remis gratuitement à chaque candidat.

Il est préférentiellement téléchargeable directement à l'adresse suivante: [https:// www.klekoon.com](https://www.klekoon.com)

Pour toute assistance dans le téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.), les candidats contacteront:

— l'assistance technique à l'adresse suivante: support@klekoon.com;

— le service support client au numéro de téléphone suivant: +33 0892. 222. 401;

Les candidats qui ne disposeraient pas d'un accès à la plateforme de dématérialisation précitée pourront, sur demande écrite, téléphonique ou électronique préalable au maître d'ouvrage, et identification de coordonnées valides de l'entreprise, retirer gratuitement le dossier de consultation des entreprises (DCE) à l'adresse suivante: Hôpital du Gier — direction des services logistiques — Mme Danan, responsable de la cellule des marchés publics — 19 rue Laurent Charles — 42400 Saint Chamond — e-Mail: m.danan@hopitaldugier.fr

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

L'attention particulière des candidats est appelée sur le fait que toutes les informations complémentaires (questions / réponses) ou modifications intervenant sur le DCE qui pourraient éventuellement être diffusées au cours de cette consultation seront publiées sur la plateforme de dématérialisation de l'hôpital du Gier: <https://www.klekoon.com>

Lors du téléchargement du DCE sur la plateforme de dématérialisation précitée il appartient aux candidats de s'identifier (nom, adresse électronique, nom d'un correspondant) pour bénéficier de toutes informations complémentaires ou modifications diffusées au cours de cette consultation. A défaut, le candidat supportera le risque de ne pas être informé des éventuelles modifications ou informations complémentaires apportées au dossier, et ce, sans contestation possible.

Les candidats qui ne disposeraient pas d'un accès à la plateforme de dématérialisation précitée seront, après identification de coordonnées nécessairement valides de l'entreprise, renseignés sur les éventuelles informations complémentaires qui pourraient intervenir au cours de la consultation. A défaut de coordonnées valides, le candidat supportera le risque de ne pas être informé des éventuelles modifications ou informations complémentaires apportées au dossier, et ce, sans contestation possible.

Les candidats peuvent transmettre leur dossier de réponse sous pli cacheté, adressés par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé.

L'enveloppe cachetée portera l'adresse et les mentions suivantes:

«Hôpital du Gier

Secrétariat de la direction des services logistiques

19 rue Laurent Charles (portail no1)

42400 Saint Chamond

Mise en concurrence: (indiquer ici l'objet de la consultation renseignée à la section 2.1.1 du présent avis) ne pas ouvrir avant la date limite de réception des Offres».

Accueil physique assuré à l'hôpital du Gier: du lundi au vendredi de 8:45 à 12:00 et de 13:45 à 16:00.

Conformément aux dispositions de l'article 56 du code des marchés publics, les plis peuvent être déposés par voie dématérialisée sur la plate-forme (profil acheteur) du pouvoir adjudicateur à l'adresse suivante: <https://www.klekoon.com>.

Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur (il n'est pas permis de cumuler ou combiner deux procédés de réponse — voie papier / voie dématérialisée).

Les conditions de présentation des plis dématérialisés sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Les pré-requis techniques (équipement matériel, logiciels nécessaires, formats de fichiers acceptés, certificat électronique permettant la signature électronique obligatoire et sécurisée de l'offre par le soumissionnaire) pour le dépôt d'une offre dématérialisée sont précisées sur <https://www.klekoon.com>, espace de réponse aux consultations dématérialisées.

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants:

- portable document format (.pdf);
- applications bureautiques (.doc, .xls, .pwt);
- compressés (.zip);
- multimédias (.jpeg);

Les candidats qui recourraient à un format autre que ceux listés ci-dessus devront, sous peine

d'irrecevabilité, mettre à disposition du pouvoir adjudicateur les moyens de lire les documents en question.

Compte-Tenu de l'environnement informatique du pouvoir adjudicateur, le soumissionnaire est invité, à ne pas utiliser les formats « .exe » et « .bmp », ni les « macros ».

La procédure est gratuite mais les frais d'accès au réseau Internet et de recours aux certificats de signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Conformément à l'arrêté du 15.6.2012, le certificat de signature utilisé par le candidat doit être conforme au niveau de sécurité défini dans le RGS (Référentiel Général de Sécurité) ou garantir des conditions de sécurité équivalentes.

Le certificat de signature électronique pourra être retiré auprès de la société LSTI (<http://www.lsti-certification.fr>) organisme certificateur habilité à délivrer des certificats de conformité pour les prestataires de services de confiance (Rgs).

Le candidat utilise l'outil de signature de son choix:

- 1) Si le candidat utilise l'outil de signature proposée par la plateforme Klekoon, celui-ci est dispensé de fournir tout mode d'emploi ou information.
- 2) Si le candidat utilise un autre outil de signature que celui proposé par la plateforme de dématérialisation du pouvoir adjudicateur, le candidat doit impérativement transmettre gratuitement, avec le document signé, les moyens permettant la vérification de la signature et l'intégrité du certificat (lien sur lequel l'outil de vérification de signature peut être récupéré, notice d'explication en français et pré-requis d'installation, mode de vérification alternatif en cas d'installation impossible pour le pouvoir adjudicateur). A défaut de ces éléments, les réponses transmises par voie dématérialisée pourront être rejetées.

Le certificat de signature doit être détenu par la personne ayant le pouvoir d'engager le candidat soumissionnaire. Le candidat doit donc conserver et pouvoir produire les éléments de preuve attestant que la signature électronique utilisée a été délivrée à une personne qui pouvait valablement engager le candidat.

Une signature électronique individuelle est requise pour chacun des documents suivants: Olettre de candidature et d'habilitation du mandataire (formulaire Dc1). Dans le cas d'une remise de candidature et d'offre par un groupement d'entreprises, seul le mandataire du groupement doit signer électroniquement la candidature et l'offre; Oacte d'engagement (formulaire Dc3 ou équivalent).

Il convient de rappeler que la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

La transmission d'une candidature ou d'une offre uniquement sur support physique électronique, CD-ROM, clé USB ou autre support matériel n'est pas autorisée.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis pour la remise des plis (et mentionnés en page de garde du présent document), sur support physique numérique (clé usb, cd-rom ou équivalent) ou sur support papier.

Cette copie est placée dans un pli scellé, comportant obligatoirement la mention lisible « copie de sauvegarde », la procédure concernée avec le titre du marché public ainsi que l'intégralité des pièces de candidature et d'offre listées dans le présent règlement de consultation.

Pour les copies de sauvegarde transmises sur support électronique, le candidat joint un document spécifique sur support papier qui précise le nom du logiciel de signature électronique utilisé pour les documents dont la signature est obligatoire et l'adresse du site internet de l'éditeur à partir duquel le pouvoir adjudicateur pourra se procurer gratuitement le vérificateur de signature.

Les documents de la copie de sauvegarde papier doivent être revêtus de la signature manuscrite et originale (pour les documents dont la signature est obligatoire).

Si le pli contenant la copie de sauvegarde n'est pas ouvert, il est détruit par la personne publique.

Les candidats devront se rendre sur place et relever tous les éléments nécessaires aux contraintes et risques associés à la fourniture et à l'entretien des installations (contraintes des voies d'accès, localisation, compatibilité, alimentation des équipements, le cas échéant travaux de pose et d'installation accessoires à prévoir...) leur permettant ainsi d'établir une offre en parfaite connaissance de cause, sans possibilité d'élever de contestations lors de l'exécution du marché.

La visite des installations existantes est obligatoire et préalable à toute remise d'offre.

La visite des sites de l'hôpital du Gier se tiendra le mardi 15.3.2016 à 9:00

Les candidats informeront le responsable de la direction des services techniques de leur venue par courriel (f.vigne@hopitaldugier.fr), préférentiellement au plus tard 72 heures avant la date butoir citée ci-dessus.

La visite de site fera l'objet d'un certificat (de visite) complété et signé par les parties. Le certificat de visite dûment complété sera ensuite annexé à l'offre du candidat.

Le projet de marché comprendra obligatoirement:

I. Les éléments financiers:

— un acte d'engagement (A.E.) relevant de la solution de base nécessairement accompagné de ses annexes financières:

I. Bordereau de prix unitaires (joint au Dce) complété en totalité;

II. Détail quantitatif estimatif (joint au Dce) complété en totalité pour comparaison entre elles des offres à prix unitaires;

III. Décomposition globale et forfaitaire des prix (jointe au Dce) complétée en totalité pour analyse de la cohérence des offres proposées;

IV. Catalogue tarifaire des pièces détachées ou ensembles de pièces du fournisseur avec pourcentage de remise consentie.

L'acte d'engagement et le bordereau de prix unitaires sont dûment datés et signés par le représentant qualifié de l'entreprise ayant vocation à être titulaire du contrat (les documents remis sous format papier comportent obligatoirement une signature manuscrite et originale).

II. Les éléments techniques:

— un exemplaire du certificat attestant la visite des trois (3) sites de l'hôpital du Gier dûment signé par le représentant du pouvoir adjudicateur;

— une documentation portant sur les caractéristiques techniques des installations fournies (poids, dimension, équipements, capacité de secours, débit maximal, alarme, principe de raccordement, fonctionnement...);

— une preuve de marquage CE de l'armoire de secours ultime proposée en location;

— une note portant sur;

A. L'organisation des services de maintenance;

B. Les moyens affectés en particulier à l'exécution de la prestation permettant d'en garantir la qualité technique;

C. La durée de garantie des pièces remplacées;

D. Les périodicités et durées prévues des opérations de maintenance préventive;

E. Les délais maximum d'intervention et de rétablissement (correction) en cas de dysfonctionnement bloquant ou non bloquant (cf. Acte d'engagement joint au Dce);

F. Le planning prévisionnel de mise en oeuvre d'une (1) armoire de secours ultime pour le bloc opératoire

— toute information complémentaire que le candidat jugera utile d'apporter au regard des critères de jugement des offres désignés dans le règlement de consultation et le présent avis de publicité.

Pour les plis transmis sur support papier, l'offre technique sera également doublée autant que possible d'un exemplaire électronique (clé USB, Cd-Rom... sous format d'utilisation courante) afin de faciliter la lecture des offres par les membres de la commission technique).

Conformément aux conditions fixées par la directive 1999/93/ce et celles fixées par les articles 1316 à 1316-4 du code civil, toute signature apposée sur les documents papier doit être manuscrite et originale

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 12.2.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif, SIS palais des juridictions administratives

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69433

E-mail: greffe.ta.lyon@juradm.fr

Telephone: +33 0478141010

Fax: +33 0478141065

Internet address: <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif, SIS palais des juridictions administratives

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69433

E-mail: greffe.ta.lyon@juradm.fr

Telephone: +33 0478141010

Fax: +33 0478141065

Internet address: <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.2.2016